Ézanville infos

WWW.EZANVILLE.FR | LE JOURNAL DE VOTRE COMMUNE | ÉTÉ 2016 | #106

Bel été à Ezanville

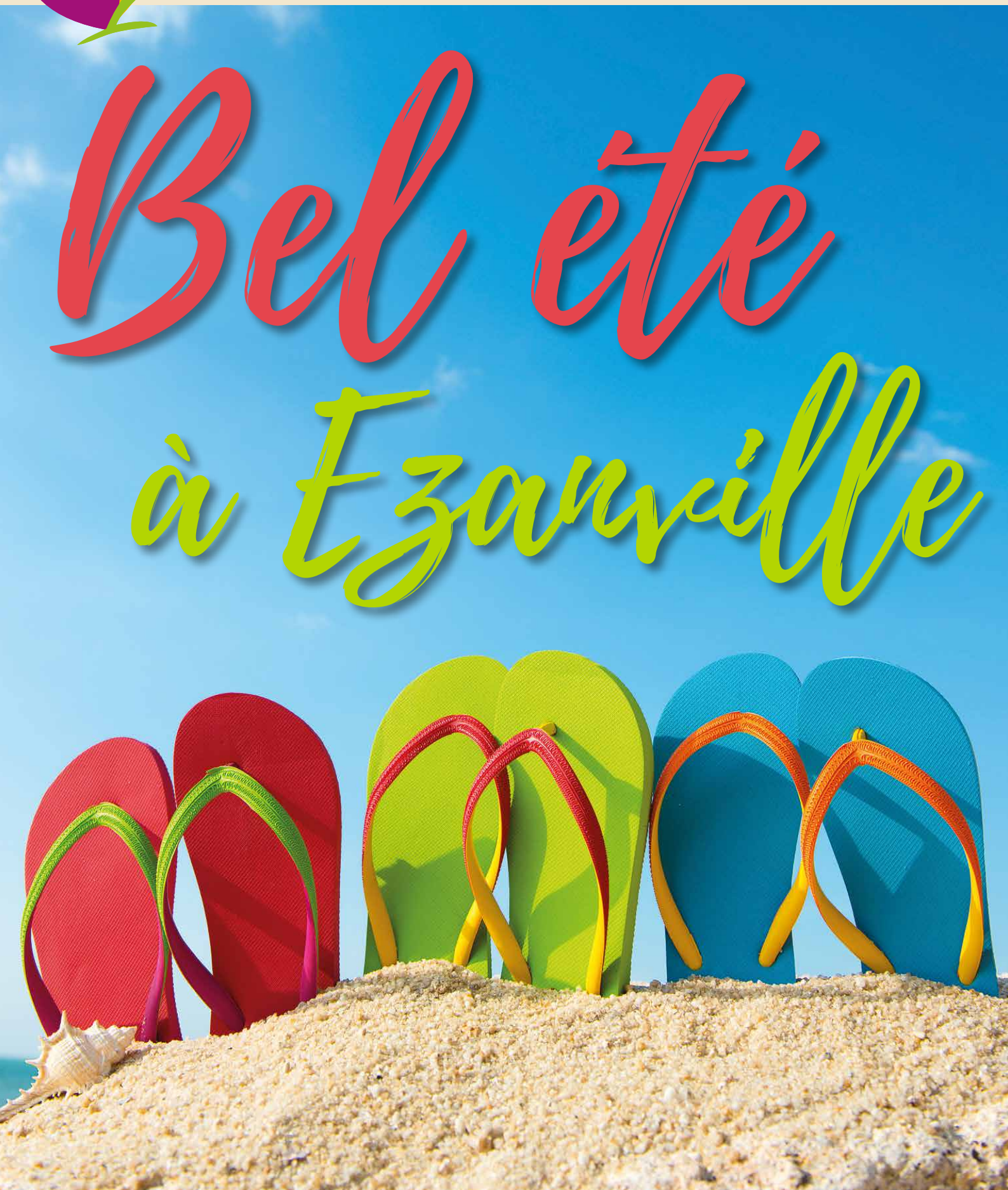

édito

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

Vous venez de recevoir cet exemplaire d'Ezanville Infos qui couvre les mois de juin, juillet et août.

C'est le moment d'aborder plusieurs sujets qui méritent réflexion de notre part car nous sommes tous concernés.

Ces sujets m'ont été rappelés régulièrement depuis le début de l'année sous forme de réclamations écrites, de mails sur le site internet de la Ville et même parfois, oralement.

En premier lieu, je veux parler de l'obligation d'assurer la libre circulation des piétons sur les trottoirs. Les réclamations les plus fréquentes sont celles des personnes âgées et des parents d'enfants accompagnant ceux-ci à l'école. Il y a des quartiers, dont celui des Bourguignons que je connais bien, où depuis 1979 l'habitude a été prise de stationner nos véhicules à cheval sur les trottoirs, parfois des deux côtés de la rue en même temps, sans laisser la possibilité de se glisser entre la voiture et la clôture. Cette situation est particulièrement gênante dans les rues menant à l'école et sur le chemin des collégiens.

Nous rappelons que la règle générale interdit le stationnement sur les trottoirs. À Ezanville la réglementation sur le stationnement unilatéral alterné est en vigueur. La situation actuelle ne pourra perdurer. Dès la rentrée du mois de septembre les réglementations devront s'appliquer. Le montant prévu de l'amende pour stationnement sur trottoir est de 135 € !!!

Un autre sujet qu'il m'est pénible de devoir de nouveau aborder est celui des excréments canins abandonnés sur les trottoirs et également sur les parcs et espaces verts souvent fréquentés par les enfants.

Les abords de la mairie, du parc de la Fresnaye, et certains trottoirs parfaitement identifiés par la police municipale seront surveillés avec vigilance et la répression sera implacable. Les propriétaires des chiens voudront bien se procurer et utiliser les sacs de récupération d'excréments vendus en grandes surfaces. Le montant de l'amende est de 68 €.

Pour en finir provisoirement avec les informations agréables de cet Ezanville Infos, je veux préciser que le ramassage des encombrants se fait à Ezanville une fois par mois le jeudi, selon un calendrier fourni en début d'année par le SIGIDURS (et téléchargeable sur www.ezanville.fr).

Ceux-ci doivent être déposés la veille au soir après 18 h sur le trottoir, mais doivent permettre la circulation des piétons et en aucun cas dépasser sur la voirie. Tout n'est pas « collectable » (batteries, huile de vidange, pneus,...). Malgré cela, certains Ezanvillois transgressent la règle, sûrs de l'impunité, et l'on voit le lendemain du ramassage rester sur le trottoir tout ce qui n'aurait jamais dû y être déposé. Reste aux services techniques de la Ville à venir à vos frais ramasser ces déchets ultimes. On voit aussi dans les jours qui suivent, dans certains quartiers, se constituer de nouveaux dépôts qui vont rester là, deux à trois semaines en attente du prochain ramassage. Ce comportement incivil ne peut plus être accepté. Aussi, ai-je demandé à la Communauté d'Agglomération de mettre à ma disposition des caméras autonomes pouvant être mises en place et déplacées facilement.

Mes chers amis, après ces informations, qui vont je le sais en ravir certains et en fâcher beaucoup d'autres, je tiens tout de même à vous souhaiter d'excellentes vacances d'été.

ALAIN **BOURGEOIS**
MAIRE D'ÉZANVILLE

Ézanville**infos**
Mensuel d'informations municipales Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois **Rédaction** // Ève Pavesi
Conception-réalisation // RDVA // 01 34 12 99 00
Impression // STIP // 01 39 19 19 73 // Dépôt légal à parution

AGENDA

4 JUIN

FÊTE DE LA FAMILLE

Petits et grands, familles, vous êtes attendus dès 14 h au Complexe de la Prairie pour la traditionnelle fête de la Famille. Cette année le jeu sous toutes ses formes est à l'honneur ! Un spectacle, une tombola et un goûter sont également au programme de cet après-midi festif.

4 JUIN

PORTES OUVERTES DES JARDINS DE PLAINE DE VIE

Plaine de Vie vous propose de prendre un bol d'air bio tout en découvrant ou en redécouvrant l'association : vous aurez l'occasion d'apprendre à faire des attrape-rêves, faire vos plantations, trouver vos plants bios, cueillir votre propre salade, faire votre marché local, participer au célèbre repas partagé à base de plats de saison, écouter de la musique tribale et organique et plein d'autres surprises encore ! De 11 h à 18 h, rue Marin.

Entrée libre et gratuite.

Plaine de vie
Cultivons la solidarité

4 JUIN

PORTES OUVERTES AU CENTRE DE TRI

Le Sigidurs organise son opération « Déchets en scène » de 10 h à 18 h au centre de tri de Sarcelles, 1 rue des Tissonvilliers. De nombreuses animations, des visites du centre et une tombola sont organisées.

Entrée gratuite.

5 JUIN

KERMESSE

L'Union Familiale organise sa traditionnelle kermesse au 9 rue des écoles. Animations, brocante (vêtements, meubles, antiquités, hi-fi, livres, jeux pour enfants...) et restauration sur place.

11 JUIN

CONCERT FUNK, SOUL, ROCK

Le Théâtre de l'Union Familiale d'Ezanville vous propose les groupes : The White krow et Red theater project. Deux voix magnifiques, un répertoire de reprises et de compositions qui va vous donner envie de chanter et de bouger !

20 h 30 au théâtre de l'Union familiale, 9 rue des écoles.

Tarif : 8 € (gratuit pour les -12 ans)

18 JUIN

COMMÉMORATION DE L'APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Rdv à 11 h à Ecouen, au parc du Général De Gaulle, rue Paul Lorillon.

24 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Rendez-vous dès 18 h pour une soirée festive et musicale avec au programme des concerts (Breaknet...), un spectacle et de la danse ! Restauration sur place. Venez nombreux !

LES CM2 DE CAMUS FONT LEURS OLYMPIADES !

Les 26 élèves vont affronter leurs homologues des villes alentours dans plusieurs disciplines sportives des Jeux Olympiques, le 14 juin prochain à Osny.

Le jour J approche et les CM2 de Mme Malingre (école Camus) sont en plein préparatifs autour du thème des olympiades. Ils travaillent sur la présentation d'une production culturelle en lien avec les valeurs des Jeux Olympiques (JO), ils réalisent un drapeau aux emblèmes choisis par eux-mêmes et se confectionnent des T-shirts. Ils ont également appris les hymnes et les rôles cérémoniels des participants avec notamment le dépôt de la flamme.

Tout leur travail sera présenté devant un jury lors de la grande journée sportive du mardi 14 juin 2016 au Stade Christian LEON à OSNY. Selon le cérémoniel des JO (ouverture, clôture), les CM2 ézanvillois rencontreront les élèves des classes de Bouffémont, Montmorency, Sannois, Eragny sur Oise et Osny.

Il s'agit d'abord du projet Classes Olympiques du Val-d'Oise 2016 mené par l'équipe organisatrice : le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS95), la Direction des Services Départementaux et Sportifs de l'Éducation Nationale 95 et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP95). L'objectif est d'ancrer les valeurs de l'Olympisme dans le quotidien, sensibiliser à la pratique sportive ainsi qu'à ses bienfaits, aborder la pratique sportive par la découverte de disciplines peu accessibles en milieu (extra) scolaire, faire découvrir la richesse du patrimoine valdoisien, établir les conditions d'une collaboration pérenne entre l'institution (extra) scolaire et le mouvement olympique et sportif et enfin, faire le lien avec l'actualité sportive (JO de la Jeunesse de Lillehammer 2016, JO de Rio 2016, Euro de Football 2016).

LE SERVICE JEUNESSE ET LES ACCUEILS DE LOISIRS ÉGALEMENT DE LA PARTIE

Par ailleurs, la Ville accueille une exposition sur les JO et les Jeux Para-olympiques depuis le 30 mai et jusqu'au 10 juin sous forme d'affiches dans la salle du conseil municipal, en mairie.

Une visite commentée réservée au service jeunesse et aux accueils de loisirs sera organisée le mercredi 8 juin 2016 avec un échange sur les valeurs du sport, les initiations ainsi que sur ses pratiques et ses dangers.

Une mini-olympiade est également prévue au Complexe Sportif de la Prairie le mercredi 15 juin en partenariat avec l'USEE.

EXPOSITION « FAIR PLAY »
La Ville accueille une exposition thématique itinérante de sensibilisation au fair play du 30 mai au 10 juin dans la salle du conseil, en mairie. A travers 6 panneaux, l'objectif est de promouvoir l'Olympisme et ses valeurs auprès de tout public.

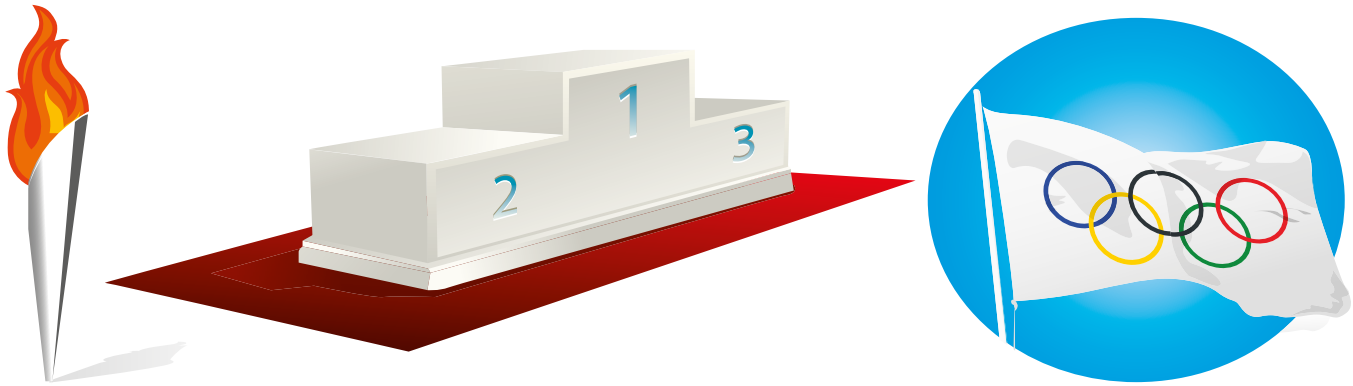

LOISIRS

QUE FAIRE CET ÉTÉ
À EZANVILLE ?

Evènements, activités, ateliers, stages, expositions, sport, dès le mois de juin, ça bouge à Ezanville. Voici un petit tour d'horizon des animations proposées cet été pour que petits et grands ne trouvent le temps de s'ennuyer !

PISCINE MAURICE GIGOI : C'EST LE MOMENT DE PROFITER DE VOTRE NOUVEL ESPACE AQUATIQUE

Rénovée l'année dernière, la piscine intercommunale vous propose un espace aquatique très agréable. Venez vous immerger dans les 2 bassins flambant neufs, la pataugeoire pour les plus petits et profitez de la halle découvrable et du solarium.

Horaires d'été (à compter du 27 juin 2016 au 4 septembre 2016)

Lundi	9h30 à 12h	14h à 18h30
Mardi	9h30 à 17h	18h à 20h30
Mercredi	9h30 à 12h	14h à 18h30
Jeudi	9h30 à 12h	14h à 18h30
Vendredi	9h30 à 17h	18h à 20h30
Samedi	9h30 à 12h	14h à 18h00
Dimanche	8h00 à 13h	

Évacuation du bassin 15 minutes avant,
Fermeture de la caisse 45 minutes avant.

LES ENFANTS DE MOINS DE 8 ANS DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉS D'UNE PERSONNE MAJEURE QUI EN ASSURE LA SURVEILLANCE PERMANENTE (5 ENFANTS MAXIMUM PAR ADULTE).

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE.

Bermudas, short, caleçon, cycliste, jupette, paréo sont rigoureusement interdits.
SEUL EST ADMIS LE SLIP DE BAIN.

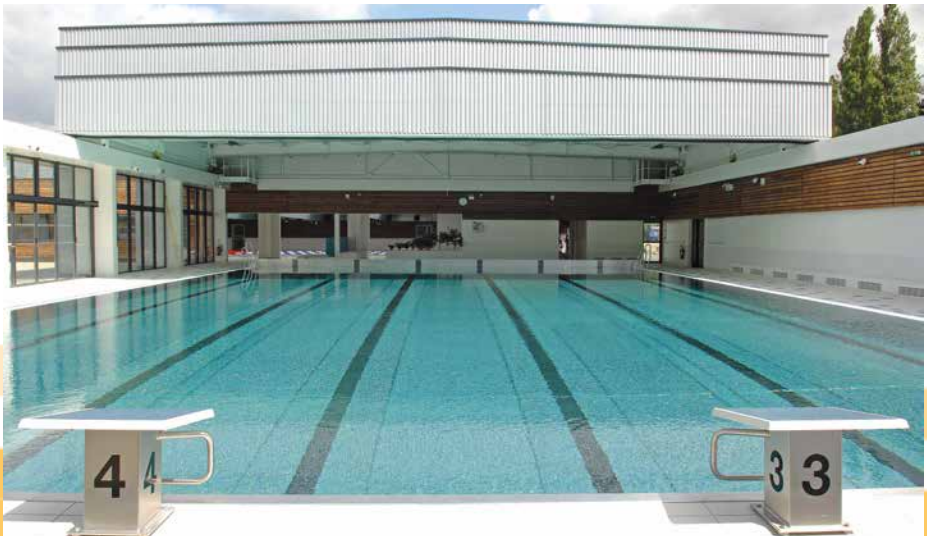

ACTIV'ETÉ : ANIMATIONS EN PAGAILLE POUR LES 3-16 ANS

Comme chaque année, la municipalité met en place l'opération Activ'Été pour les enfants de 3 à 16 ans. Les équipes des accueils de loisirs de la Maison de l'Enfance divertissent les enfants de 3 à 10 ans tandis que le service Jeunesse se délocalise au stade du Pré Carré avec les 10-16 ans. Au programme, ateliers cuisine du monde, jeux, gym tonique, sorties à la mer, parc d'attractions, zoo, mais également initiation au camping pour les plus jeunes. Des apéros-parents sont organisés chaque fin de semaine à la Maison de l'Enfance.

Du côté des ados, sport en plein air, parcs d'attractions, matinées piscine, journée à la mer et barbecues sont prévus mais afin de mettre l'accent sur l'autonomie, des plages horaires ont volontairement été laissées libres par les animateurs pour que les jeunes puissent décider de leurs activités.

SPORT : PROFITEZ DU PARCOURS SANTÉ !

L'année dernière, la Ville a fait installer 10 appareils de fitness dans le parc de la Fresnaye et dans celui de la Coulée verte. De quoi permettre à tous, avec les beaux jours qui arrivent, de découvrir gratuitement les joies de l'exercice physique au grand air !
Destiné aux adultes et aux enfants sous surveillance, ce parcours permet à tous d'entretenir sa forme physique et d'améliorer son hygiène de vie dans un cadre naturel agréable, à quelque pas du centre-ville. Certains appareils sont également adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Seuls les enfants de moins de 1m40, même sous la responsabilité d'un adulte, ne sont pas autorisés à les utiliser.
Parc de la Fresnaye : accès rue de l'Ancienne poste, avenue de Reims et rue de la Ferme.
Parc de la Coulée verte, accès rue de la Fraternité, rue de la Fontaine de Jouvence et avenue du Maréchal Foch.
Les parcs sont ouverts de 8 h à 19 h.

BAFA : PROFITEZ DE L'ÉTÉ POUR VOUS FORMER !

Pour la 4e édition, la Ville, en partenariat avec l'organisme de formation Léo Lagrange et l'association «La main solidaire», organise une formation au diplôme du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) à un prix réduit. Les modules concernés sont Approfondissement Assistant Sanitaire et PSC1 (sur 1 journée seulement) du 23 au 29 juillet 2016 en salle Anglade (à côté de la Police Municipale).
Ce projet solidaire est destiné aux étudiants, aux personnes à la recherche d'un emploi, en précarité ou déscolarisé, bénéficiant du RSA et/ou porteuse de handicaps.
Inscriptions et informations au service Jeunesse et Familles, rue Fleming. 01 39 35 95 82.

EXPOSITION : DÉCOUVREZ DES ANCIENS VÉHICULES

Rendez-vous le dimanche 5 juin et le dimanche 3 juillet sur le forum du complexe de la Prairie pour découvrir les véhicules anciens des adhérents de l'Auth'Antique Automobile Club d'Ezanville. L'accès au public est libre, de même que pour les propriétaires de véhicules éligibles non-adhérents.
Infos aaace.over-blog.com et contact : aaace95@orange.fr.

BALADES ET SORTIES CULTURELLES : PRENEZ UN BOL D'AIR !

Plusieurs balades, sorties culturelles et marches dynamiques sont proposées aux adultes.

PROGRAMME DU MOIS DE JUIN :

- **Dimanche 5 juin matin** : marche dynamique (1 heure environ)
- **Mardi 7 juin après-midi :** balade-circuit autour du lac d'Enghien (± 8 km)
- **Jeudi 23 juin après-midi :** balade en forêt de Montmorency (± 10 km)
- **Dimanche 26 juin journée :** repas et balade champêtre à Gerberoy (± 10 km)
- **Mardi 28 juin matin :** marche dynamique (1 heure environ)

Pour les mois de juillet et d'août, 3 après-midis de balades et sorties culturelles et 3 matinées de marche dynamique sont prévus par mois.
Les sorties peuvent être reportées ou inter changées en cas de météorologie ou d'événements d'actualité très défavorables. Les déplacements en véhicules se font en co-voiturage.
Activités gratuites hors frais de transport, de collation, de boisson et d'une cotisation (20 euros annuels/10 = 2 euros) à acquitter auprès de Loisirs et Culture Ezanville.
D'autres sorties (cinéma, théâtre, piscine...) seront proposées par les membres réguliers du groupe ; vous en serez informé(e)s si vous laissez vos coordonnées :
Renseignements : Martine BERTRAND au 06 07 98 74 29
bertrand0612@yahoo.fr

ANIMATIONS NATURE : METTEZ-VOUS AU VERT !

L'association Plaine de Vie vous propose différents ateliers main verte, cuisine et découverte :
Mercredi 8 juin - Atelier jardin : création d'épouvantails végétalisés.
Mercredi 22 juin - Atelier découverte : plantes aromatiques et médicinales. Savoir les reconnaître et apprendre quelques astuces à leur égard.
Mercredi 20 juillet - Atelier cuisine : espace d'échanges et de découvertes de nouvelles recettes avec les légumes de saison.
Mercredi 27 juillet - Journée papillon : découverte des papillons de nos jardins. Jeu sur les papillons.

HORAIRES : 14 h - 16 h / TARIFS : 2 € par foyer
INSCRIPTION : obligatoire au moins 24h avant, par mail ou par téléphone
INFOS ET CONTACTS : 01 39 35 27 36 // animation-nature@plainedevie.org

CULTURE : DU THÉÂTRE POUR VOUS DÉTENDRE

La troupe Antigrogne vous propose une pièce intitulée « Que la noce commence » le vendredi 24 juin à 20 h 30 au théâtre de l'Union Familiale, situé 9 rue des écoles.
Une équipe de tournage spécialisée dans les phénomènes dits « paranormaux » se rend sur un site désaffecté pour enquêter dans la Roumanie de nos jours.
Entre comédie fantastique et tragédie burlesque, cette adaptation de Didier BEZACE nous replonge (pour de rire !!!) au cœur de cette Roumanie que les vieux de vingt ans ne voudront certainement pas connaître : la Roumanie de la collectivisation et de la soumission.
Entrée : 10 euros. www.antigrogne.fr

LOISIRS ET CULTURE : SPECTACLE DE DANSE DE FIN D'ANNÉE

Les professeurs de danse (Modern jazz et classique) de Loisirs et Culture et leurs élèves vous présentent leur spectacle de fin d'année sur le thème « Paris, sera toujours Paris ! », au théâtre Silvia Monfort de Saint Brice le vendredi 1er et le samedi 2 juillet. Musiques, costumes, lumières, mises en scène, rien n'a été laissé au hasard par les deux professeurs qui transmettent avec passion l'art de la danse.
Vendredi 1er juillet : 20 h 30
Samedi 2 juillet : 16 h et 20 h
Renseignements 01 39 35 12 15
lc.ezanville@wanadoo.fr

SPECTACLE HISTORIQUE

L'association Autour de Léonardo, soutenue par la Ville d'Ezanville, vous propose un spectacle intitulé « Le roi François » dans le parc du château d'Ecouen tous les dimanches du mois de juin à 13 h et 16 h 30.
Infos et réservations :
www.autourdeleonardo.org

LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL EN QUESTION

En France, le service minimum d'accueil dans les établissements scolaires désigne l'obligation légale qu'ont les mairies de mettre en place des structures d'accueil des élèves les jours de grève dans les écoles primaires (maternelles et élémentaires).

QUAND LA COMMUNE DÉCIDE-T-ELLE DE METTRE EN PLACE LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL (SMA) ?

Le SMA doit être organisé par la Commune dans les écoles maternelles et élémentaires lorsque plus de 25 % des enseignants sont grévistes.
Le SMA ne concerne que les cas de grève, pas les absences d'enseignants pour d'autres motifs.
En revanche, si moins de 25 % des enseignants d'une école sont grévistes, ce sont les autres enseignants de l'école qui prennent en charge les enfants.

QUAND ET COMMENT LES FAMILLES SONT-ELLES AVERTIES DE LA MISE EN PLACE DE CE SERVICE ?

La loi impose aux enseignants de déposer un préavis de grève auprès des services de l'Éducation Nationale au plus tard 48 h avant le jour de la grève.
Le délai de 48 h doit nécessairement comprendre un jour ouvré (jour travaillé).
C'est l'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN) de Viarmes, destinataire des déclarations préalables des grévistes, qui informe le Maire du nombre d'enseignants grévistes dans chaque école.
Cet avis de grève est transmis à la mairie par mail ou par fax.
Exemple : pour une grève le mardi, l'IEN prévient la mairie le vendredi vers 17 h 30 / 18 h.

La commune dispose donc de très peu de temps pour s'organiser en terme de communication aux familles.
Les directeurs d'école informent les familles des conséquences éventuelles du mouvement social sur le fonctionnement de leur école, par les moyens de communication les plus appropriés, notamment un affichage extérieur.
En cas de mise en place du SMA, la commune informe les familles des modalités pratiques d'organisation du service par un affichage à l'école, sur les sites périscolaires et par la distribution d'imprimés dans les cahiers de liaison des enfants si le délai le permet.

DANS QUELS LOCAUX S'EFFECTUE LE SMA ?

La commune détermine librement le lieu d'accueil des enfants.
L'accueil peut être assuré dans l'école, que celle-ci soit fermée ou partiellement ouverte. Il peut arriver, pour des raisons pratiques, que les enfants soient regroupés dans un même groupe scolaire. L'information est alors donnée aux familles.

QUI ENCADRE LES ENFANTS ?

Afin de veiller au meilleur encadrement possible, le personnel de la commune, habituellement en contact avec les enfants, assure la surveillance : Atsem, agents de service ou agent d'animation.
Dans le cadre du SMA, le taux d'encadrement n'est pas fixé par la loi.

ET POUR LA CANTINE ET LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ?

Le SMA ne s'applique pas à ces services, mais dans la majorité des cas, lorsque la mairie met en place le SMA, les différents services périscolaires sont maintenus.
C'est à la famille de gérer la désinscription de son enfant à ces services pour le jour de la grève en prenant contact avec le service de la Régie à la Maison de l'Enfance.

MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE : UN EZANVILLOIS SUR LE PODIUM

Quentin Farez, en formation dans le domaine de la cuisine froide, a reçu la médaille de bronze des meilleurs apprentis du Val D'Oise. Les Meilleurs Ouvriers de France investis bénévolement dans l'organisation de ce concours, ont la volonté de proposer aux jeunes un chemin de progression professionnelle ainsi que des perspectives d'avenir valorisantes et économiquement viables. Il permet aux candidats de développer leur goût du travail bien fait, d'affirmer leur personnalité, leur passion, leur esprit d'initiative, de progresser dans leurs compétences, d'obtenir la juste récompense de leur effort et de témoigner avec fierté aux yeux de tous de l'efficience de leur formation. Bravo à lui !

CYCLISME : UNE FEMME DE L'USEE SUR LA « DOYENNE »

Le 23 avril dernier, Caroline DESBOIS, de l'USEE Cyclisme, a pris part, un jour avant les pros, au Liège-Bastogne-Liège Challenge 2016, la Doyenne des classiques. Créée en 1892 par deux clubs belges locaux, il s'agit d'une des plus anciennes courses cyclistes sur route, réservée aux professionnels.
Son parcours accidenté de 260 km pour 4 800 m de dénivelé positif emmène les coureurs entre Liège et Bastogne, éloignées de 90 km, à proximité de la frontière luxembourgeoise et en fait la classique la plus exigeante des cinq « Monuments » du cyclisme : Milan-San Remo, le Tour des Flandres, Paris-Roubaix et le Tour de Lombardie.
Avec un entraînement approprié de 3 mois sur les conseils de Yannick LAMARQUE pour l'USEE Cyclisme, Caroline est venue à bout, en 6 h 45, des 158 km (pour 2 523 m de dénivelé positif) d'un des parcours proposés aux amateurs, dans des conditions rendues difficiles par le froid (4 °C) et la pluie.
Sacré challenge relevé pour cette sportive confirmée, mère de famille travaillant à temps plein, qui nous démontre qu'avec un entraînement réfléchi, de la pugnacité et beaucoup de motivation les plus grands Monuments sont à portée de main.
http://usee-cyclisme.forumgratuit.org

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE DANS LE VAL D'OISE : L'USEE CYCLISME VOUS ACCOMPAGNE

Rejoignez l'USEE Cyclisme avec vos vélos, place de la mairie d'Ezanville, le dimanche 24 juillet à 8 h 30, pour se rendre, par les pistes cyclables du département, le site que nous avons choisi pour partager le pique-nique apporté par chacun et profiter du spectacle du Tour de France dans les meilleures conditions. Cette invitation s'adresse à toutes les personnes intéressées possédant un vélo et apte à parcourir une distance de 20 km environ.
Le détail de l'étape sur le site du Tour de France :
http://www.letour.fr/le-tour/2016/fr/etape-21.html
Plus d'informations sur http://usee-cyclisme.forumgratuit.org à la page « Organisation »

USEE BADMINTON : 5 MÉDAILLES D' OR AU CHAMPIONNAT DES VÉTÉRANS !

Du 14 au 16 ont eu lieu les Championnats de France Vétérans, à Valence (Drôme), où se sont retrouvés les badistes de +35ans à plus de 70 ans !
Ces Championnats désignent les meilleurs joueurs français dans les catégories V1 à V8 en simple, double et double mixte (V1 de 35 à 39 ans, V2 de 39 à 44 ans, V3 de 45 à 49 ans, V4 de 50 à 54 ans, V5 de 54 à 59 ans, V6 de 60 à 64 ans, V7 de 65 à 69 ans et V8, catégorie créée cette année et qui correspondra aux personnes âgées de 70 ans et plus).
Trois représentants de l'USEE Badminton y participaient dans la catégorie V2 :
- Élise Will en simple, double dame (avec Karline Gesrel, de Rueil-Malmaison) et double mixte (avec Fabrice Bernabé)
- Fabrice Bernabé en simple, double homme (avec Éric) et double mixte (avec Élise)
- Éric Sieca en double homme (avec Fabrice) et double mixte (avec Hélène Bretillon, de Grenoble)

Le parcours d'Élise s'est arrêté en quart de finale en simple et en double dame et celui d'Éric au même stade de la compétition en double mixte.
Fabrice réalise le triplé en gagnant le simple, le double mixte avec Elise et le double avec Éric.
Une grande première pour l'USEE Badminton avec 5 médailles d'or dans cette compétition !
Qualificatifs l'an passé pour les Championnat du Monde de Badminton Vétérans, ces Championnats donneront cette année accès aux Championnats d'Europe Vétérans aux les deux premiers de chaque tableau.
Rendez-vous, donc, en Slovénie du 18 au 24 septembre prochain pour suivre les aventures européennes d'Élise, Éric et Fabrice !

SPA

N'ACHETEZ PAS VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE, ADOPTEZ-LES !

La Confédération Nationale des SPA de France, qui regroupe 260 refuges indépendants, a la volonté de sensibiliser le public à l'indignité de ces méthodes de vente afin de prévenir maltraitances et abandons.

N'alimentez pas les filières douteuses en achetant sur Internet, dans les salons ou animaleries : vous prenez des risques financiers et émotionnels (quand vous devrez vous ruiner en frais vétérinaires ou vous séparer d'un animal ingérable) et vous entretenez la détresse animale.

Les préconisations des protecteurs des animaux

- N'achetez pas sur un coup de tête ou sur un coup de cœur, en passant devant une vitrine, à l'occasion d'une foire ou d'un salon ou devant une photo sur le net, mais prenez le temps de la réflexion et conseil auprès de spécialistes pour choisir l'animal adapté à votre habitat, à la composition de votre famille et à votre mode de vie. Pensez aux contraintes auxquelles vous aurez à faire face. Attention, certains petits chiens si mignons sont très énergiques et nécessitent beaucoup de temps et d'attention. Et ne cédez pas aux modes : le chien tout calme de l'animateur TV peut être une exception dans sa race !
- Privilégiez les éleveurs reconnus et contrôlés. Les associations spécialisées dans les races sauront vous orienter vers ceux qui font leur métier dans le respect des animaux, de leur santé et de votre sécurité.
- N'alimentez pas les filières douteuses en achetant à l'aveugle sur Internet. Pour faire croire à un élevage familial, les trafiquants transfèrent dans des maisons d'emprunt des animaux nés dans des fermes d'élevage intensif, avec tous les problèmes sanitaires et de comportement futurs que cette forme d'élevage occasionne.
- Sauvez un animal abandonné. Les refuges accueillent des animaux de tous âges et de toutes races et leurs animateurs, dont la motivation principale est le bonheur de l'animal (et donc le vôtre), sauront vous orienter vers l'animal qui vous est le plus adapté.

Plus de 180 000 animaux sont accueillis chaque année par ce réseau de 260 associations indépendantes, qui réalisent par ailleurs 13 500 enquêtes de maltraitance et comptent 461 000 adhérents, 2 700 bénévoles réellement actifs et 1 200 salariés qui assurent le quotidien. Rendez-vous sur www.cnspa.org

LA CORÉE À L'HONNEUR AU COLLÈGE AIMÉ CÉSAIRE

Une journée de la Corée a eu lieu au collège Aimé Césaire le jeudi 24 mars 2016. Proposée par la Ministre de l'Education Nationale, cette journée s'inscrit dans le cadre de l'Année France-Corée 2015/2016.

Ce temps fort a permis aux élèves de l'atelier coréen du collège et à leur professeur Sora Hong de présenter des danses, des chants et des poèmes coréens.

Tous les élèves du collège ont pu, à travers ces manifestations, apprendre à mieux connaître la langue, l'histoire et la culture de la Corée.

Les élèves et leur professeur, habillés en tenues vestimentaires traditionnelles, ont clôturé cette journée par un spectacle pour leurs familles et le personnel du collège.

Ce fut un grand moment d'émotion !

UN NOUVEAU MINIBUS POUR LA VILLE

Suite au vol du véhicule 9 places mis à disposition des services municipaux par une régie publicitaire, la Ville a décidé de signer une nouvelle convention pour le remplacer.

Fourni par la société Info-com, ce minibus permettra notamment de transporter les élèves de la Ville de leur école au service Jeunesse pour l'aide aux devoirs ou encore les personnes âgées au supermarché. Les associations pourront également en bénéficier sous certaines conditions.

La Ville tient à remercier les différentes entreprises qui ont participé au projet en apposant leur publicité sur le nouveau véhicule, dont la livraison est prévue au court du mois de juin.

RETOUR SUR…

6 mai

Grand tournoi de foot au Pré Carré

8 mai

Cérémonie du Souvenir

13 mai

Visite du musée du train par les classes qui ont participé aux Journées du Patrimoine 2015

EN BREF…

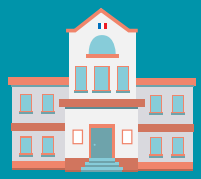

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se déroulera le 23 juin à 20 h 30 en mairie. L'ordre du jour sera prochainement disponible sur www.ezanville.fr.

Collecte de sang

L'EFS organise une collecte de sang le lundi 13 juin à Écouen de 15 h à 20 h, salle des Écuries en mairie.

Forum des associations et brocante : à vos agendas !

Cette année le forum des associations se déroulera le samedi 3 septembre au Complexe de la Prairie. La brocante se tiendra le week-end suivant, le dimanche 11 septembre. Les inscriptions à la brocante se feront le samedi 3 septembre de 8 h 30 à 12 h au Complexe de la Prairie et le lundi 5 septembre de 14 h à 17 h en mairie.

Opération Tranquillité Vacances

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service du 1er juillet au 31 août 2016, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de la Police Municipale, rue Anglade. Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur www.ezanville.fr . Pour plus d'informations, contactez le 01 39 35 44 98.

Plan Canicule : inscrivez-vous !

À Ezanville, le Plan Canicule se traduit par le recensement volontaire, grâce au bulletin disponible au Centre Communal d'Action Sociale et sur www.ezanville.fr, des personnes fragiles. Cette inscription permet un suivi régulier, par le C.C.A.S., tout au long des quatre niveaux d'alerte.
Sachez, par ailleurs qu'une plate-forme téléphonique (0 800 06 66 66) est mise en service jusqu'à fin août, pour permettre aux usagers d'obtenir des informations et des conseils pratiques pour réduire les risques sanitaires causés par de grandes vagues de chaleur. Le C.C.A.S. reste à votre disposition au 01 39 35 44 97.

Préfecture : lancement d'une application mobile

C'est une première nationale. La préfecture du Val d'Oise a lancé son application mobile pour faciliter les démarches des Valdoisiens. Démarches en ligne, alerte, vigie citoyenne : de nombreuses fonctionnalités sont disponibles.
À télécharger sur Google play et l'App store.

Journées du Patrimoine : une belle expo en préparation !

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, la Ville d'Ezanville présente une exposition qui fait suite à celle de l'année dernière retraçant l'épopée ferroviaire menant à la construction de la ligne H actuelle.
En effet, grâce aux trains la ville s'est développée et, dans la continuité de notre démarche, cette année nous faisons découvrir les activités industrielles et artisanales qui ont fait la richesse d'Ezanville durant une cinquantaine d'années.
À travers des panneaux, des plans, des cartes postales, des témoignages ainsi que des objets exposés, vous découvrirez les savoir-faire des entrepreneurs qui ont su développer et pérenniser leurs commerces hors de Paris.

CARNET

JANVIER

Décès
Pierre Devulder

AVRIL

Naissances
Hugo Corentin Colombier, Giovannu Dose Kiwake, Lilya Hamadouche, Noémie Lecornu Dulac, Timothé Marc, Stella Bianca Neraud Enrie, Rose-Arya Zodros.

Mariages
Isabelle Glaeser et Thierry Pavetto, Annie Lima et Jean-Marc Lagorce-ratié, Muriel Bareiss et Guillaume Roussaux

Décès
Pedro Del Pozo Hernandez

MAI

Mariages
Nathalie André et Vincent Molinaro, Stéphanie Sookahet et Franck Pantigny

Décès
Serge Margolliet.

L'avis de situation déclarative : ça sert à quoi ?

À partir de cette année, un « avis de situation déclarative », sera immédiatement transmis aux déclarants en ligne à l'issue de leur déclaration. Si vous déposez une déclaration papier, vous le recevrez par courrier durant l'été. Plus besoin d'attendre septembre !
L'avis de situation déclarative vous permet de justifier, dès mi-avril si vous avez déclaré par internet, de vos revenus et charges pour vos démarches auprès des banques, bailleurs, administrations... Si vous êtes non imposable, cet avis remplace l'avis de non-imposition qui n'existe plus. Désormais, plus aucun avis de non-imposition ne sera délivré.
L'avis de situation déclarative se présente comme les avis d'impôt habituels et contient les mêmes informations. Vous pourrez ensuite le retrouver tout au long de l'année et pendant 3 ans dans votre espace Particulier sur « impots.gouv.fr », ce qui vous permettra d'en faire autant de copies que nécessaires !

Sapeurs-pompiers : bilan des interventions à Ezanville

Le Centre de Secours de Domont fait partie du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise (SDIS 95). Il intervient en moyenne chaque année 2900 fois dans les communes d'Ezanville Attainville, Baillet-en-France, Bouffémont, Domont, Moisselles, Montsoult, Piscop, et Villaines-sous-Bois.
Parmi ces interventions, 482 ont été effectuées à Ezanville en 2015 dont la grande majorité correspond aux secours aux victimes (364), à l'aide aux personnes (41) et aux incendies (32).
Le SDIS du Val d'Oise a été créé en novembre 1967 et se décompose en 5 filières : les services "opérations", "ressources humaines", "technique/équipement/infrastructures", "prévention", enfin "santé et secours médical". Les missions du SDIS ne s'arrêtent donc pas à la lutte contre les incendies, en effet, selon l'article L 1424-2 du Code général des collectivités territoriales « *Les sapeurs-pompiers interviennent au nom de la protection et de la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, de l'évaluation et la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi et des secours d'urgence* ».
En cas d'urgence, pensez à composer le 18 (service gratuit) et communiquer le motif de l'appel, l'adresse ou le lieu, le nombre de victimes et leur état apparent, les dangers particuliers ainsi que le numéro de téléphone où vous pouvez être rappelé.
Et pour les déficients auditifs, une application « IRAUDA » (interface de réception des appels d'urgence pour déficients auditifs) est également disponible sur IPhone et smartphone permettant d'alerter les secours.
Contact et renseignements :
Centre d'incendie et de secours 50 rue André Nouet - 95330 DOMONT
Tél. : 01 30 11 90 70 - Fax : 01 30 11 90 75 - Site : http://www.sdis95.fr/

TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

L'équipe de la majorité vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Bien vivre à Ézanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Vers une nouvelle dynamique commerciale à Ezanville ?
Les élus du groupe «Une équipe unie pour une nouvelle énergie», Philippe Demaret, Paule Schaaff, Sylvie Dufils, Paul Augot et Brigitte Royer, se réjouissent de l'arrivée de nouveaux commerçants au centre ville et souhaitent bienvenue et réussite à la laverie automatique et à l'épicerie traiteur asiatique. Enfin, des locaux commerciaux trop longtemps vides qui sont occupés et enfin de nouvelles propositions de services sur la commune !
Nous espérons que ces ouvertures sont les prémices d'un regain d'activités commerciales en centre ville. D'autres locaux attendent repreneurs.

Au sujet de l'information très vague donnée par le Maire dans son édito de la revue municipale Ezanville Infos de mai 2016 concernant le Val d'Ezanville, traduisons la zone ex Atlas, nous et les Ezanvillois souhaiterions en savoir davantage. En effet, le Maire laisse entendre que le promoteur a changé son projet depuis qu'au 1er janvier 2016, Ezanville fait partie de la nouvelle communauté d'agglomérations Plaine Vallée.

Ça commence mal et c'est inquiétant pour l'avenir !
Quel poids va représenter Ezanville, ses 9200 habitants et ses 3 sièges dans cette nouvelle communauté de près de 182 000 habitants et 61 conseillers ? Pourtant, ce projet doit se faire dans l'intérêt des Ezanvillois.

C'est pourquoi, il nous parait aussi urgent que la commission municipale intitulée Développement économique, Emploi se réunisse pour traiter de ce sujet et porter ensuite les intérêts des Ezanvillois auprès de Plaine Vallée.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Le dernier édito de Monsieur le Maire nous fait revenir sur un sujet important pour Ezanville et sa tranquillité. Nous évoquions dans notre tribune du mois d'avril certains écarts et pas des moindres de notre future zone d'activités, entre la présentation qu'il en a faite dans la presse, basée sur 12 hectares dédiés à on ne sait quoi !
Monsieur le Maire évoque aujourd'hui certains problèmes avec le promoteur. Faut-il lui rappeler que nous l'avions sensibilisé en 2012 lors d'une première visite sur le terrain en présence du président du Conseil Général et de notre député, où déjà à l'époque, certains projets dits « zones de loisirs » étaient largement évoqués...
Bien entendu, nous sommes totalement favorables à ce projet qui va permettre la création de nouveaux emplois sur Ezanville. Nous souhaitons également le réaménagement de cette zone d'activités vieillissante, qui manque cruellement de dynamisme. Mais ce projet est un « serpent de mer », qui n'en finit plus de se modifier et de se décider. Nous serons donc très attentifs aux décisions successives qui sont prises. Par ailleurs, nous souhaiterions qu'une réunion d'information soit organisée dès que ce sujet sera stabilisé et que Monsieur le Maire sera certain d'être en possession de la version définitive.

Autre sujet important : lors d'une commission scolaire en Mars, la nouvelle carte scolaire a été présentée aux membres de la commission et aux représentants des parents d'élèves, tenant compte des nouvelles constructions et de l'arrivée de nouvelles familles dans d'autres quartiers. Le schéma directeur de cette étude qui s'articule autour d'une occupation optimale des classes, nous semble logique et nécessaire.
Il serait donc judicieux que la mairie communique un peu sur ce sujet.

Ézanville notre ville

Vos rendez-vous de la rentrée à Ezanville !

FORUM DES ASSOS

samedi 3 septembre

10H-18H complexe de la prairie

inscriptions & démonstrations sportives

restauration sur place

www.ezanville.fr

BROCANTE VIDE-GRENIER

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016

INSCRIPTIONS
AU COMPLEXE DE LA PRAIRIE
Samedi 3/09 de 8h30 à 12h
& Lundi 5/09 de 14hà 17h en Mairie

ANIMATIONS

RESTAURATION

INFOS: 01.39.35.44.80 (AUCUNE INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE)

www.ezanville.fr

Notre Savoir-faire

Expo Ezanville

journées du patrimoine 2016

11 au 18 septembre 2016

Hôtel de Ville
Salle des cérémonies
Association IPÉÉ

Ville d'Ezanville